



Moto Club Mazametain

BP : 270

81207 MAZAMET

E-mail : moto.club.mazametain@free.fr

BOURSE D'ECHANGE REGLEMENT GENERAL

- 1- Seules les personnes majeures ont le droit d'exposer
- 2- Les exposants doivent être couverts par une assurance responsabilité civile
- 3- Les arrivées se font le dimanche entre 6 heures et 8 heures. Des arrivées sont possibles le samedi après midi avant 20h. Toutefois il est rappelé aux exposants arrivant le samedi que le parking ne sera pas gardé pendant la nuit de samedi à dimanche
- 4- Un seul exposant par emplacement
- 5- Vous êtes tenus de respecter le marquage au sol
- 6- Les emplacements seront attribués au fur et à mesure des inscriptions
- 7- Les emplacements qui vous sont attribués ne pourront pas être changés
- 8- Les emplacements sous chapiteau sont en nombre limité
- 9- En cas de désistement après le 10 octobre 2012, aucun remboursement ne sera possible
- 10- Les emplacements doivent être laissés propres lors de votre départ
- 11- Aucune inscription ne sera prise en compte sans règlement
- 12- Le Moto Club se dégage de toute responsabilité en cas de vol, de dégradation ou d'accident
- 13- Interdiction de se garer sur l'espace de l'exposition (jardin public)
- 14- Tout abus d'alcool est interdit